



**HAL**  
open science

## Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest : Anjou, Maine, Touraine, 1996, 103 (2), pp.7-25. 10.3406/abpo.1996.3871 . hal-04399949

**HAL Id: hal-04399949**

**<https://hal.science/hal-04399949v1>**

Submitted on 26 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest

Annie Antoine

### Résumé

La mise en relation entre paysage et comportement culturel des paysans a donné naissance depuis longtemps à des stéréotypes faciles faisant découler du cloisonnement du bocage l'esprit borné de ses habitants. En s'appuyant sur les problématiques développées parallèlement par les historiens et par les géographes, il est possible de tenter une « archéologie » du paysage rural de l'Ouest. Ce travail consiste d'abord à en réaliser une reconstitution, la plus précise possible, et ensuite à en proposer une interprétation intégrant toutes les données de l'histoire économique, sociale et culturelle.

### Abstract

The relation established between the landscape and the peasants' cultural behaviour has long resulted in the fashioning of facile stereotypes linking the narrow-mindedness of the farmers to the chequered pattern of the hedged-in countryside. By relying on the parallel analyses developed by both historians and geographers, one may attempt at outlining an "archaeology" of the rural landscape of Western France. This work consists first in achieving an accurate reconstitution of this landscape, and then inputting data collected in the fields of economic, social and cultural history.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Antoine Annie. Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 103, numéro 2, 1996. pp. 7-25;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1996.3871>

[https://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1996\\_num\\_103\\_2\\_3871](https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1996_num_103_2_3871)

---

Fichier pdf généré le 22/09/2021

# Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest

Annie ANTOINE

**La mise en relation entre paysage et comportement culturel des paysans a donné naissance depuis longtemps à des stéréotypes faciles faisant découler du cloisonnement du bocage l'esprit borné de ses habitants. En s'appuyant sur les problématiques développées parallèlement par les historiens et par les géographes, il est possible de tenter une « archéologie » du paysage rural de l'Ouest. Ce travail consiste d'abord à en réaliser une reconstitution, la plus précise possible, et ensuite à en proposer une interprétation intégrant toutes les données de l'histoire économique, sociale et culturelle.**

*The relation established between the landscape and the peasants' cultural behaviour has long resulted in the fashioning of facile stereotypes linking the narrow-mindedness of the farmers to the chequered pattern of the hedged-in countryside. By relying on the parallel analyses developed by both historians and geographers, one may attempt at outlining an "archaeology" of the rural landscape of Western France. This work consists first in achieving an accurate reconstitution of this landscape, and then in putting data collected in the fields of economic, social and cultural history.*

Le rapport entre paysage et comportement culturel des sociétés bocagères de l'Ouest a été fait depuis longtemps : il repose sur l'établissement d'un parallélisme formel entre paysage cloisonné et paysan à l'esprit borné <sup>1</sup>. Le lien entre bocage et comportement politique des paysans, le mythe du paysan arriéré tapi derrière sa haie <sup>2</sup> mais aussi celui du bocage gardien des traditions sociales et religieuses ont pour l'essentiel alimenté la littérature « bleue » ou « blanche » à partir du 19<sup>e</sup> siècle.

1. Cet article constitue le texte légèrement remanié d'une intervention faite au séminaire organisé par Alain Croix à l'université de Rennes 2 le 7 octobre 1995. À cette séance participaient également N. Seguin et S. Courville ; ils reconnaîtront ce qui, dans ce texte, est dû aux suggestions qu'ils me firent alors.

2. Roger DUPUY, *De la Révolution à la chouannerie en Bretagne, 1788-1794. Paysans en Bretagne*, Thèse, Lettres, Paris I, 1986, p. II-VI.

Ces stéréotypes faciles, conséquences d'un raisonnement qui lie « milieu naturel » (le bocage étant alors considéré comme tel) et psychologie individuelle ou collective des individus, me semblent pouvoir être remis en cause par une étude rigoureuse du paysage et de son environnement culturel et économique. Le paysage est en effet un objet d'histoire totale dont l'étude englobe à la fois le temps (étude diachronique d'un paysage palimpseste), l'espace (étude géographique), les hommes et leurs activités (étude économique, sociale et culturelle) ; c'est un phénomène complexe à étudier, lié et réagissant à tous les instants aux activités humaines. C'est en ce sens que son étude rejoint celle des comportements culturels. Inversement, c'est l'insertion de l'étude du paysage dans les comportements culturels d'une société qui donne son sens à une histoire du paysage qui, sans cela, ne serait que descriptive.

Mais le paysage est à la mode. L'évolution des genres de vie, l'urbanisation et l'intensification agricole, font naître des interrogations et suscitent des inquiétudes à propos d'un environnement que l'on estime être en train de disparaître. Un double risque découle de cette observation ; le premier est celui d'une attitude passéiste, s'appuyant sur le culte d'un paysage idéalisé, le paysage du « bon vieux temps », et sur l'idée que préserver ce paysage, le protéger, c'est conserver un petit peu de ce que Peter Laslett appelle « ce monde que nous avons perdu ». Le second est celui d'une démarche fossilisante consistant à faire du paysage un patrimoine et à lui appliquer un traitement muséographique, souhaitant figer un état ancien du paysage témoignage d'un état antérieur de la société. Or, même si le fait est souvent mal accepté des défenseurs de l'environnement et des « traditions », les géographes depuis longtemps<sup>3</sup>, les archéologues plus récemment<sup>4</sup>, ont habitué les historiens du monde rural à intégrer dans leurs analyses ces transformations multiples et radicales subies par le paysage depuis les époques protohistoriques.

L'étude du paysage est une composante essentielle d'une histoire rurale renouvelée. Le paysage semble en effet pouvoir constituer un lieu de mise en œuvre d'une « micro-histoire » rurale consistant à rechercher et à mettre en relation une série d'indices et de traces permettant de reconstituer un univers matériel et mental afin d'atteindre ce que Pierre Chaunu nomme le « troisième niveau »<sup>5</sup>, celui des comportements culturels. L'histoire rurale est une histoire globale dont les différentes composantes – aspects économiques, techniques agraires, hiérarchies sociales, comportements culturels – doivent être interrogées de manière simultanée et non successive ; il faut donc imaginer des points d'entrée dans l'histoire rurale permettant cette lecture globale de la société. L'étude du paysage (au-delà du phénomène de mode évoqué plus haut) constitue un de ces points d'entrée. C'est ce que nous apprennent les géographes qui avaient depuis longtemps répondu par leurs travaux à la question « À quoi sert le paysage ? » au moment où celle-ci fut explicitement posée<sup>6</sup> : les structures inscrites au sol renseignent sur des systèmes divers, naturels,

3. « Le bocage est une forme économique qui mourra d'une transformation sociale », Lucien POIRIER, « Bocage et plaine dans le sud de l'Anjou », *Annales de Géographie*, 1934, p. 22-31.

4. Gérard CHOUQUER, *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-Comté*. Éd. Errance, Paris, 1993, 119 p.

5. Pierre CHAUNU, *Histoire science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, Paris, SEDES, 1974, 437 p.

6. Yves LACOSTE, *Paysages politiques*. Le Livre de Poche, Paris, 1990, 285 p.

économiques, sociaux, mentaux... C'est donc en tant que systèmes qu'il faut étudier les paysages <sup>7</sup>. En effet, le paysage rural n'est jamais un cadre statique ; il constitue au contraire une structure dynamique. Il ne doit pas être regardé comme le point de départ ou d'arrivée de processus naturels ou humains, mais comme un agent actif, partie prenante de toutes les évolutions des sociétés qui l'habitent et qui contribuent à le faire évoluer. Il est possible de travailler sur les paysages que l'on a actuellement sous les yeux : c'est le travail des géographes ; mais on peut aussi travailler sur des paysages anciens, que ce soit le paléo-paysage des archéologues ou bien « le paysage retrouvé » des historiens des périodes plus récentes <sup>8</sup>. En effet, comme les sociétés rurales qui les habitent, les paysages ont une histoire <sup>9</sup>, mais les rythmes d'évolution sont différents pour les unes et pour les autres. À chaque époque, il reste dans le paysage des éléments qui appartiennent au passé ; ils sont utiles à l'historien (qui peut individualiser les différentes strates d'un paysage palimpseste pour retrouver des éléments d'un paysage perdu), mais ils sont trompeurs car, le paysage étant composé pour une large part d'éléments vivants donc susceptibles de modifications, ils faussent l'idée que l'on peut se faire des paysages anciens. La plus grande vigilance doit donc être de mise lors du travail de reconstitution d'un paysage qui n'est – pour des périodes moyennement reculées comme le 18<sup>e</sup> siècle – que partiellement disparu. Après avoir tenté cet exercice en utilisant les sources qui s'offrent traditionnellement à l'historien de l'époque moderne, après avoir analysé ce paysage en utilisant les concepts traditionnels de la géographie humaine, nous essaierons d'appliquer à ce paysage recomposé les méthodes qui sont celles des archéologues pour interpréter les résultats de leurs recherches : lier leurs « découvertes » ponctuelles à l'ensemble de ce qu'ils savent d'une société.

### **Problématiques bocagères**

Traditionnellement, l'espace appartient aux géographes alors que le temps appartient aux historiens. Le partage concerne aussi la documentation : à l'historien, le manuscrit et le parchemin, au géographe, la carte et le terrain. À partir de là, le premier élabore l'histoire des hommes et de leurs modes de production, le second analyse les parcellaires et les systèmes agraires. D'où la possibilité d'un antagonisme profond consistant, pour les historiens, à considérer le paysage comme un cadre inerte (sous-sol, climat, aptitudes « naturelles ») et à commencer toute étude par un passage obligé (et fort inutile) dans les replis les plus profonds du briovérien et, pour les géographes, à trouver dans un passé confus et mal défini, en général assez court, les explications d'une situation actuelle. Or l'objet dont il est question ici est le paysage du passé : son étude requiert la mise en œuvre conjointe des méthodes de travail des uns et des autres.

---

7. Gilles SAUTER, « Paysagismes », *Études Rurales*, n° 121-124, *De l'agricole au paysage*, janvier-décembre 1991, p. 15-20.

8. Bernard QUILLIET, *Le paysage retrouvé*. Paris, Fayard, 1991, 697 p. (utilisation de toutes les sources iconographiques, descriptives et littéraires... pour retrouver un état du paysage selon une méthode régressive jusqu'à l'époque wurmienne).

9. Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français*. t. 2 : *Le profane, du xv<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Éd. Tallandier, Paris, 1986, 203 p.

Dans les faits, l'histoire des sociétés rurales de l'Ouest, qui commence, pour la Bretagne avec l'œuvre pionnière d'Henry Sée<sup>10</sup>, pour le Maine avec celle de René Musset<sup>11</sup>, pour le Poitou avec celle de Louis Merle<sup>12</sup>, montre une connivence assez grande entre historiens et géographes. Et si l'on se place au niveau national, on observe que la rencontre des historiens-géographes et des géographes-historiens sur le même terrain pacifique et bocager s'est faite également, car la plupart des grands travaux d'histoire rurale publiés depuis la seconde guerre mondiale ont fait, directement, ou indirectement, par l'étude des systèmes agraires, une part plus ou moins discrète à l'étude de l'espace, ce qui est une manière d'appréhender le paysage. Parallèlement, les géographes de l'Ouest ont développé des problématiques spécifiques consistant à décrire le plus minutieusement possible le paysage agricole, à réaliser des comparaisons régionales, à rechercher les origines du bocage. Pierre Flatrès<sup>13</sup>, Marcel Gautier et André Guilcher pour les contrées celtiques et bretonnes, Abel Bouhier, en Mayenne puis en Galice, analysent systématiquement les parcelles trapues, lanières, en damiers, en carrés, en trapèzes... expliquant leurs formes par leur utilisation, par les outils et les techniques de culture, par le mécanisme de la division-reconstitution de la propriété et de l'exploitation. Leurs études ont été systématisées par l'établissement d'une grammaire des formes bocagères et par la publication progressive d'un « vocabulaire » de la géographie agricole<sup>14</sup>. Ces analyses des formes agraires procèdent de l'étude de la carte ou de celle du terrain ; elles consistent à décrire la situation actuelle ou à identifier des traces fossilisées d'une situation antérieure correspondant à un ancien mode d'occupation du sol. Elles ont un prolongement : expliquer après avoir analysé. Rechercher des explications d'ordre technique à la forme et la taille des parcelles (type de l'outil de labour), établir le lien entre le type de haies (végétaux morts/vifs, murs de pierres) et le milieu naturel, étudier les traditions agraires. Le deuxième axe de l'étude géographique des paysages de l'Ouest a consisté à établir des typologies bocagères par la méthode comparative aboutissant à mettre en lumière une unité de civilisation<sup>15</sup>, par la mise en évidence d'un « arc atlantique » paysager, d'une unité de paysage agricole allant de la Galice à la Bretagne, au Pays de Galles, Cornouaille et Devon, jusqu'à la Norvège, par l'établissement de liens entre le paysage, le peuplement, les phénomènes climatiques, le

10. Henri SÉE, *Les classes rurales en Bretagne du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution*, Paris 1906. Rééd. 1978, 544 p. Pour ce qui concerne les problématiques des historiens ruralistes de l'Ouest depuis un siècle, on peut se reporter à l'article de Michel NASSIET, « L'histoire rurale dans les *Annales de Bretagne* », *ABPO*, t. 101, a. 1994, n° 1.

11. René MUSSET, *Le Bas-Maine. Étude géographique*. Première édition, Paris, Colin, 1917. Rééd. Mayenne 1978, 496 p. Pour le Haut-Maine : Jeanne DUFOUR, *Agriculture et agriculteurs des campagnes mancelles*, thèse, Lettres, Paris I, 1979.

12. Louis MERLE, *La métairie et l'évolution de la Gâtine Poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 1958.

13. Pierre FLATRÈS, « L'étude des finages villageois en Bretagne », *Noroi*, n° 18, 1958.

14. Pierre FÉNELON, « Vocabulaire de géographie agricole », *Noroi*, 1960-65.

15. Pierre FLATRÈS, « Une comparaison : structures rurales en Norvège et dans les Contrées Celtiques », *Annales ESC*, 1957, n° 4 (mise en évidence d'une « civilisation atlantique »). —, *Géographie rurale de quatre contrées celtiques*, thèse, Lettres, Rennes, 1957. Abel BOUHIER, *La Galice. Essai géographique d'analyse et d'interprétation d'un vieux complexe agricole*. Thèse, Lettres, université de Poitiers, 1977. La Roche-sur-Yon 1979, 2 volumes de texte + planches, 1516 p.

sol, les systèmes agraires... de ces diverses régions. En prolongement enfin, les géographes ruraux se sont attachés à rechercher les origines du bocage. L'hypothèse d'une origine fort ancienne des bocages de l'Ouest faite par André Meynier, Marcel Gautier, Louis Chaumeil <sup>16</sup> a contribué à l'obscurcissement de la question et à un relatif enlisement du débat à cause de la confusion entre la question des origines et celle de la finalité du bocage jusqu'à l'intervention de Jean Meyer dans le débat <sup>17</sup>. Reprenant une question qu'il attribue à L. Poirier <sup>18</sup> (« Néolithiques nos haies ou celtiques ? À l'expérience, il n'est pas sûr qu'elles se révèlent médiévales »), il fait apparaître des phases d'activité et des phases de stabilité dans la construction du bocage : une phase de construction jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle (hameaux à finages d'open-field d'abord, puis hameaux bocagers et maillage plus lâche autour des grandes métairies), une phase de stabilité aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, une nouvelle phase de densification au 19<sup>e</sup> siècle avec la « Révolution herbagère ».

L'idée que le respect d'une chronologie longue mais rigoureuse doit présider à l'étude de phénomènes comme le paysage s'est définitivement imposée avec les travaux récents des archéologues. Traditionnellement spécialisés dans la reconstitution de ce que les documents-papier ne permettent pas de connaître, donc dans le plus ancien, ils règnent en maîtres sur les périodes les plus reculées, faisant aussi des incursions dans des périodes plus récentes, s'appuyant alors, en matière bocagère, sur des données botaniques. Ce sont des chercheurs anglais qui sont à l'origine d'une méthode de datation des haies qui a été utilisée en 1987 dans la commune de St-Hilaire-de-Loulay, aux limites des départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique <sup>19</sup> : le principe consiste à compter les phanérophytes contenus dans une certaine longueur de haie (plusieurs tronçons de 30 mètres chacun) ; l'idée développée est que plus la haie est ancienne, plus la variété des arbres qui entrent dans sa composition est grande, son enrichissement provenant d'apports extérieurs au cours de son vieillissement (une espèce par siècle ?). Certaines espèces comme le fragon, le prunellier, l'aubépine – qui sont fréquemment mentionnées dans les haies du Bas-Maine au 18<sup>e</sup> siècle – témoigneraient en faveur d'une origine ancienne de la haie ; au contraire, l'orme et le fusain d'Europe indiqueraient la jeunesse d'une haie <sup>20</sup>. D'autre part, les biologistes, anglais puis français, qui étudient les espèces compo-

---

16. André MEYNIER, « Les ensembles cadastraux circulaires en Bretagne », *ABPO*, 1945 n° 52, p. 81-92. Marcel GAUTIER, « Remarques sur la structure des champs bretons », *ABPO*, 1941 n° 48 p. 387-394 et « Ensembles cadastraux circulaires en Vendée », *ABPO*, 1949 n° 56, p. 154-164. Louis CHAUMEIL, « L'origine du bocage en Bretagne », *Hommages à L. Febvre*, Paris, A. Colin, 1953, p. 163-185. Mêmes interrogations par Pierre BONNAUD pour et partir de l'exemple de l'Auvergne : « La haie et le hameau : les mots et les choses », *Revue d'Auvergne*, 1970, n° 84, p. 1-28 et « Sur la constitution du bocage en France », *Hommage au Professeur F. Dussart, Bulletin de la Société Géographique de Liège*, Liège 1979, p. 301-322.

17. Jean MEYER, « L'évolution des idées sur le bocage en Bretagne », *Mélanges offerts au Professeur A. Meynier*, Presses Universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 1972, p. 453-467.

18. Art. cit., voir note 3.

19. Christian PERREIN, chercheur à l'Inventaire Général, auteur du chapitre « Archéologie des Bocages : phytohistoire de la haie vive » dans l'ouvrage collectif dirigé par Jean GUILAINE, *Pour une Archéologie Agricole*, Colin, 1991, 576 p.

20. Travaux effectués par A. D. Bradshaw (1971) et E. Pollard (1973), cités par Christian Perrein (voir note précédente)

sant les haies vives montrent que le type de végétaux qui y figurent peuvent témoigner d'un état ancien de la végétation environnante : la présence d'un bois augmente le nombre d'espèces ligneuses présentes dans une haie. Montrer qu'une haie a été autrefois enrichie par une espèce sylvicole aujourd'hui disparue dans ses alentours immédiats suggère une plus grande extension des espaces boisés à une époque antérieure. L'étude floristique des haies de bocage est donc un moyen d'obtenir des informations sur le paysage bocager en général et sur l'environnement végétal – et par conséquent humain – dans lequel il a évolué au cours de son histoire. Ce que les archéologues contribuent aussi à faire admettre, c'est que le paysage que nous connaissons actuellement n'en n'est pas à sa première mutation et qu'il a au contraire connu des modifications particulièrement importantes depuis les époques protohistoriques <sup>21</sup>, portant sur la couverture végétale bien sûr, mais aussi sur le réseau hydrographique, le relief, l'épaisseur et la nature du sol. L'enquête ayant pour but de reconstituer un paysage ancien doit donc faire intervenir un faisceau important d'interrogations qui ne se limitent pas à la forme et à la taille des parcelles, à la nature et à l'abondance des végétaux. L'histoire du climat <sup>22</sup>, exploitée en son temps pour ses prolongements en histoire économique sérielle, est évidemment susceptible de développements sur les rapports de l'homme à l'espace ; l'histoire des outils et des techniques <sup>23</sup>, celle des rotations culturales et des procédés de fertilisation du sol <sup>24</sup> s'inscrivent également dans une étude du paysage.

Chez tous les professionnels de la recherche sur le paysage, il y a donc la même idée que le paysage est une production sociale dont la perception et l'étude ne peuvent être disjointes de l'analyse des structures économiques et du comportement des sociétés qui l'ont créé et le font évoluer. Tous sont amenés à considérer l'objet de leur étude comme un fait d'histoire totale permettant de tenir un discours synthétique sur le milieu « naturel » et les activités humaines, de mener des études à la fois diachroniques et synchroniques sur les sociétés rurales et leur insertion dans un milieu qu'elles contribuent à construire et modifier. C'est dans cette optique qu'est proposée ici une relecture des bocages de l'Ouest à la fin de l'Ancien Régime, ce que les historiens ont nommé « une géo-histoire » <sup>25</sup>, terme qui, en France, n'a pas connu une très grande fortune, et auquel il est possible de substituer celui d'archéologie du paysage rural.

---

21. Gérard CHOUQUER, *Histoire d'un paysage... op. cit.*

22. Emmanuel LEROY-LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967, 381 p.

23. Jean-René TROCHET, *Aux origines de la France rurale. Outils, pays et paysages*, Mémoires et documents de géographie, CNRS-Éditions, 1993, 166 p. —, « Techniques et instruments agricoles en Bretagne et dans l'Ouest armoricain vers 1840 », *Revue d'Archéologie moderne et d'Archéologie Générale*, 1987. Georges COMET, *Le paysan et son outil, essai d'histoire technique des céréales*, Publications de l'École française de Rome, 1992, 711 p.

24. Jean BOULAIN, *Histoire de l'Agronomie en France*, Paris, TEC-DOC, 1992, 392 p. François SIGAUT « Pour une cartographie des assolements en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC* mai-juin 1976, n° 3, p. 631-643.

25. Pierre TOUBERT, préface à la troisième édition de Marc BLOCH, *Les caractères originaux de l'Histoire Rurale française*, Paris, Colin, 1988 (citation p. 20).

## **Reconstitutions bocagères**

Le terme d'archéologie du paysage est ici employé dans le même sens que celui d'archéologie industrielle : il s'agit de repérer des vestiges, de tenter de reconstituer ce que l'on ne voit plus et de tenir ensuite un discours global sur ce paysage ancien. C'est une évidence de constater que nous n'avons plus sous les yeux les paysages du 18<sup>e</sup> siècle, même dans certaines régions de l'Ouest où le bocage peut être considéré comme bien sauvegardé : la parcelle n'a plus la même forme ni la même taille, la haie n'a plus le même aspect ni surtout le même usage. Or le document à partir duquel il est indispensable de travailler, c'est le paysage tel qu'il pouvait se présenter au 18<sup>e</sup> siècle. S'inscrire dans le cadre des problématiques de l'espace développées par les géographes, leur emprunter cet objet d'étude qu'est le paysage, implique de le traiter comme eux, c'est-à-dire comme un espace qu'il convient d'abord de visualiser, puis d'analyser en tant qu'espace occupé, aménagé et utilisé, de l'appréhender enfin de façon globale dans ses rapports avec les activités humaines ; mais il faut également raisonner en historien : puisqu'il s'agit de travailler sur une réalité qui n'existe plus, il faut d'abord la reconstituer.

Comment reconstituer le paysage ? On peut dire, avec quelque exagération, qu'il n'existe pas, pour l'époque moderne, de document permettant une approche directe du paysage. La connaissance du paysage ne peut être qu'un sous-produit, celui d'une autre recherche, plus classique, portant sur la société et l'économie rurale. Il s'agit d'interroger les sources les plus diverses pour y recueillir toute information, tout indice, permettant de reconstituer l'objet sur lequel on veut travailler. On dispose exceptionnellement de documents figurés : cadastres anciens, rares croquis d'exploitations agricoles, plans terriers parfois. Les remembrances des seigneuries, qui, dans le Maine, sont remises à jour environ tous les trente ans lorsque les sujets viennent « faire leurs obéissances », sont particulièrement précieuses : elles permettent de mesurer les parcelles, d'en appréhender la mobilité, d'évoquer le remembrement spontané. On peut aussi utiliser les enquêtes du 18<sup>e</sup> et celles du début 19<sup>e</sup> sur les productions agricoles et les pratiques agraires, éventuellement les codes d'usages ruraux rédigés au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les baux, qu'ils soient à ferme ou à moitié, donnent toujours des indications sur le nombre d'arbres qu'il faut planter, sur la périodicité avec laquelle ils doivent être taillés ; ils rappellent qu'il faut « prendre les terres selon l'ordre du labourage » et entretenir les haies et les fossés. Tout ceci est plutôt répétitif et finalement assez peu suggestif. Par contre, quelques « montrées » d'exploitations agricoles s'avèrent particulièrement intéressantes lorsque les arbres y sont dénombrés et les champs décrits avec assez de précision pour que l'on puisse savoir s'il sont cultivés, par quelles méthodes et avec quels végétaux. Les prisées de bétails, mais surtout les inventaires après-décès (énumération du cheptel et du matériel agricole) peuvent aussi fournir leur lot d'indices. Beaucoup plus rares, les comptabilités d'exploitations ou les journaux tenus par quelques propriétaires méticuleux, permettent d'accéder à un rare niveau de détail ; témoin de cela, ce bourgeois lavallois qui explique par le menu comment il fait défricher une « brosse » (= broussaille) après l'avoir fait enclore de haies vives avec talus et fossés <sup>26</sup>. Les archives de jus-

---

26. Livre journal de la terre du Châtelier (Vaiges), arch. dép. de la Mayenne, 34 J 5.

tice enfin peuvent livrer à qui veut bien être patient de rares mentions sur la manière dont les ruraux appréhendent l'espace dans lequel ils vivent.

Il n'est bien sûr pas possible de proposer une grille de dépouillement de ces documents variés et hétéroclites, mais on peut suivre la démarche qu'empruntent traditionnellement les géographes pour mener une étude de paysage ou de système agraire et appliquer aux documents du 18<sup>e</sup> siècle leurs méthodes d'investigation. L'école des géographes ruraux français a mis au point des méthodes d'analyse du parcellaire bocager que les historiens qui considèrent que l'espace est pour eux un objet d'étude, même si la démarche apparaît parfois un peu formaliste, ont le plus grand intérêt à utiliser. Le paysage sera décomposé en ses multiples éléments afin de recueillir le plus d'indices possible ayant trait à :

- l'habitat : des éléments en sont connus (la taille des pièces, leur disposition) mais quel était, par exemple, l'aspect – enduit ou non – des maisons et des bâtiments d'exploitation ?
- les parcelles : leur taille, leur forme, leur orientation, leur agencement les unes par rapport aux autres...
- les chemins, leurs utilisateurs, leur entretien...
- les haies : composition, entretien, utilisation,
- les plantes cultivées : comment étaient-elles réparties et quel aspect présentaient-elles ?
- les landes et les friches.

Ce paysage ainsi reconstitué n'est pas un cadre inerte puisque c'est un objet construit qui évolue en même temps que la société qui l'habite ; même s'il se compose pour une très grande part de minéraux et de végétaux, il n'a rien non plus d'un cadre « naturel » immuable. Il faut donc bien se garder d'alimenter cette image incomplète que l'on peut se faire du paysage du 18<sup>e</sup> siècle avec l'observation de certains phénomènes contemporains. Nous développerons trois exemples à ce sujet : celui des sols – et, accessoirement, celui du relief –, celui de l'aspect des champs cultivés et celui des haies de bocage. En ce qui concerne le premier point, le survol géologique, début obligé de très nombreux travaux d'histoire rurale, n'a pas grand chose à nous apprendre. Il n'est même pas sûr que l'étude de ce que les géographes nomment les « formations superficielles » puisse être d'une quelconque utilité compte tenu de la variabilité des sols au cours des périodes historiques ; l'impact des activités humaines (culture, élevage) sur la composition du sol est considérable dès que celles-ci prennent un peu d'importance : modification de sa structure physique par les instruments aratoires et par les racines des différentes plantes cultivées, modification de sa constitution chimique par l'apport d'engrais organiques. D'autre part, les sols traditionnellement considérés comme « acides et froids » des massifs anciens (de la pointe de la Bretagne à la Mayenne et au nord de la Vendée) ont absorbé à partir des années 1820 des quantités considérables de chaux, ce qui en a modifié durablement la composition physique et chimique<sup>27</sup>. On peut en constater certains effets en observant la végétation plus ou moins spontanée de ces régions : les plantes calcifuges comme l'ajonc ou le genêt ont considérablement régressé<sup>28</sup>, le lin bleu sau-

---

27. René MUSSET, *Le Bas-Maine...*, *op. cit.* p. 185-186.

28. Dès 1820, dans une enquête faite auprès des maires des communes de la Mayenne, on peut lire

vage ne pousse pas en Mayenne, par contre les calcicoles échappées des champs cultivés, vesces et trèfles variés, s'y sont largement développées. Un « bon sol » n'est pas une réalité atemporelle : les géographes nous offrent de multiples exemples du fait que des sols considérés comme très médiocres avant le développement des engrais chimiques mais offrant une texture physique particulière se révélèrent être de très bons supports de culture par la suite. Cette notion de « bon sol » n'a de sens que si elle est envisagée en regard du matériel agricole, des engrais et aussi des espèces végétales disponibles à un certain moment. Or si l'on connaît le temps très long de la géologie, le temps très court des périodes historiques, on ne dispose pas d'études du sol sur le temps moyen de l'occupation humaine depuis la fin des glaciations : seuls ces travaux permettraient d'établir des liens entre nature du sol et activités humaines. Il n'est pas sûr non plus que le relief de détail puisse être considéré comme une réalité inchangée depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Certes, nous ne nous laisserons pas abuser par l'emphase topographique de certains témoignages qui décrivent alors le nord du Bas-Maine comme un pays quasiment montagneux, mais nous pouvons aisément imaginer que, dans une société où la technique est légère et où l'outil agricole à main est prépondérant, les micro-accidents du parcellaire (rigoles, méandres, trous d'eau, champs bombés, légèrement pentus ou à peine bosselés) étaient plus nombreux qu'ils ne le sont après un siècle de labours profonds et régularisateurs.

L'espace agraire, exprimé en chiffres, c'est pour l'ensemble du département de la Mayenne au début du 19<sup>e</sup> siècle, environ 70 % de terres labourables, 14 % de prés et pâtures, 2 % de jardins et vergers, 7 % de bois et futaies, autant de landes et bruyères. Pour traduire ces données en terme de paysage, il faut d'abord les enrichir de ce que l'on sait des assolements : ce n'est guère plus du tiers, voire du quart des terres labourables qui estensemencé chaque année. Les terres effectivement cultivées n'excèdent donc pas 20 % du sol de la Mayenne dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Peut-on en connaître l'aspect ? Ici encore, ne nous laissons pas tromper par les chiffres : ne répartissons pas les champs cultivés entre tels pourcentages de seigle, de froment, d'orge ou d'avoine que l'on obtient en rationalisant des comptes d'exploitations ou en lisant des enquêtes du début du 19<sup>e</sup> siècle. N'imaginons surtout pas entre les haies bocagères de belles étendues uniformes de céréales bien lisses. Avant l'utilisation de semences hybrides, il est fort probable que tous les épis de seigle d'un champ n'atteignaient ni la même hauteur, ni la même densité. Le champ de blé aux épis uniformément inclinés que s'apprête à traverser la chasse seigneuriale dans le film de Maurice Failevic<sup>30</sup> est un parfait anachronisme : on ne peut représenter le champ de céréales du 18<sup>e</sup> siècle comme ceux de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Pour satisfaire l'autoconsommation paysanne, le recours à des céréales mêlées – méteil, mélot ou méléard – offrant une plus grande résistance aux maladies et aux parasites était alors certainement plus fréquent que ne le laissent imaginer les mercuriales qui, par définition, ne concernent que la partie commercialisée de la

---

des critiques assez violentes portées à l'encontre du chaulage : la régression des ajoncs qui en résulte prive les agriculteurs d'un fourrage qu'ils utilisaient couramment. Arch. dép. Mayenne, 7 M 277.

29. A. ANTOINE, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ERO, Mayenne, 1994, 539 p. Voir p. 86-112.

30. Maurice FAILEVIC, 1788.

récolte. Dans les comptabilités de métairies et de closeries laissées par Duchemin du Tertre, nous rencontrons très fréquemment ces mélanges ainsi que « du froment presque pur » ou du froment avec « une petite pointe » d'orge... Il faut donc imaginer les champs de céréales du 18<sup>e</sup> siècle beaucoup plus hirsutes qu'ils ne le sont actuellement. D'autre part, lorsque les agriculteurs commencent à utiliser de la graine de trèfle ou de luzerne, ils ne lui consacrent pas un espace spécifique, car ils destinent ces fourrages à être pâturés plutôt que coupés : ils sèment donc ces graines dans les chaumes des céréales. Le champ, après la moisson, est donc couvert de chaumes hauts (on moissonne à la faucille en laissant au moins la moitié de la tige) peuplés à la base d'herbes adventices et de pieds de trèfle ou de luzerne. Les bestiaux qui y circulent alors librement y consomment directement un mélange fait de fourrage vert et de paille, ce qui est alors considéré comme le meilleur aliment à leur donner lorsque l'on souhaite économiser ses réserves de foin. Une autre pratique souvent signalée<sup>31</sup> doit contribuer à alimenter notre vision du champ cultivé : elle consiste à semer des ajoncs (ou des genêts) en même temps que le dernier grain de la rotation culturale (sarrasin, seigle, avoine ou orge). Les pousses qui se développent seulement pendant l'été ne gênent ni la croissance ni la récolte de la dernière céréale et elles permettent de gagner une année dans la production fourragère de la parcelle qui entre dans une période de friche : les jeunes ajoncs pourront être coupés dès l'année suivante pour constituer un appoint fourrager. On imagine donc que les champs cultivés étaient alors loin d'avoir l'aspect uniforme qu'ils présentent actuellement. Ils étaient vraisemblablement plus colorés : les lavallois vont cueillir des bleuets dans les champs de céréales et, en 1820, le maire de St-Denis-du-Maine explique que le trèfle remplace avantageusement les genêts et les digitales qui, dix ans auparavant, se développaient dès que les champs étaient en friche<sup>32</sup>.

Quant au maillage de haies qui reste actuellement assez dense dans une partie des départements de l'Ouest, il faut bien se garder d'y voir le bocage du 18<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier, plagiant le vocabulaire des géomorphologues, d'un « bocage sénile » qui ne fournit, au mieux, qu'un canevas déformé du parcellaire ancien. Les émousses<sup>33</sup> y apparaissent pour la grande majorité d'entre elles, en fin de vie, leur tronc creux étant prêt à se fendre alors que leur coupelle prolifère ; le rem-

---

31. *Annuaire statistique de la Mayenne* (1804) ; *Description du Département* (1815), arch. dép. de la Mayenne, Charrier de Fresnay, 1 Mi 142 R6-17 ; *Manuel du cultivateur ; memorandum d'agriculture pratique spécial à l'Ouest*. Laval, imprimerie mayennaise, 3<sup>e</sup> éd. 1894, Th. Kerbrune, 83 p.

32. Enquête sur le bétail, 1820. Arch. dép. de la Mayenne, 7 M 277. D'autres maires, interrogés sur la nourriture des bestiaux, permettent d'imaginer que la variété floristique de la végétation était alors plus importante qu'elle ne l'est actuellement : tous citent bien sûr le chiendent (qui constitue un mauvais fourrage), mais laissent imaginer que des plantes qui, comme le trèfle sauvage, le petit lotier, la berce, la bardanne, sont maintenant résiduelles, étaient alors plus fréquentes (réponse du maire de la commune d'Andouillé).

33. Ce terme désigne dans le Bas-Maine ce que l'on appelle, dans d'autres régions de l'Ouest, les têtards. Il s'agit d'un arbre (chêne ou châtaignier le plus souvent) dont les branches sont régulièrement émondées par les agriculteurs. La forme de ces arbres et leur mode de taille diffèrent de part et d'autre d'une ligne qui correspond exactement à la frontière qui sépare la Bretagne du Maine. À l'ouest, le tronc de l'arbre est conservé sur toute sa hauteur mais dépouillé périodiquement de ses branches latérales : les arbres ainsi traités sont hauts et minces. Dans le Maine, comme dans le Poitou,

plissage d'épines est indigent, les talus s'effondrent mettant à jour les racines des arbres de haute tige qui peuplent encore les haies. Celles-ci, même là où elles sont conservées, n'ont en effet ni la même utilité, ni le même mode d'entretien qu'elles avaient à l'époque moderne : il en résulte que leur aspect est évidemment assez différent.

Ces précautions prises, « le paysage retrouvé » peut être décrit ou dessiné<sup>34</sup>. Dans ces deux cas ce sont encore les méthodes des géographes qui sont sollicitées : la reconstitution ne doit pas être seulement théorique mais doit permettre de visualiser l'objet qui sera à l'origine d'un discours global sur la société. Sur ce projet, historiens et géographes semblent se retrouver pleinement même s'ils n'utilisent pas exactement les mêmes termes. Les premiers souhaitent faire une « géo-histoire » par la mise en corrélation de discours sur le parcellaire, les techniques agricoles, les caractères de l'habitat rural, le fonctionnement de la société villageoise... et les seconds une « archéologie du paysage ». En 1977, Georges Bertrand<sup>35</sup>, prévoit la fortune de l'expression. Il considère qu'il s'agit d'une science entièrement nouvelle qui doit forger ses propres concepts pour assurer son développement et sa reproduction, science qu'il définit comme « une étude des rapports entre les sociétés successives et les espaces géographiques qu'elles transforment pour produire, habiter, rêver. » Cette future science doit, selon lui, dépasser l'alternative entre une démarche naturaliste qui considère le milieu comme une donnée naturelle et une démarche historicisante. Il répète en 1991 la nécessité pour l'archéologie du paysage de se fonder comme science<sup>36</sup> – « il manque à l'archéologie agraire l'essentiel : il lui manque d'exister » – et constate l'éclatement de ce champ d'étude entre des spécialités différentes (fouilles, étude des pollens, dendrochronologie, carpologie, anthracologie...).

Que l'on parle de géo-histoire ou d'archéologie du paysage, il est question dans tous les cas de ne pas regarder le paysage comme un cadre naturel caractérisé par la stabilité et la permanence<sup>37</sup> dont il ne s'agirait que de souligner les micro-diversités locales, ni de porter sur lui un regard déterministe (tel type de parcellaire qui semble être celui d'une gaignerie par exemple ne peut que suggérer ce type de mise en valeur en

---

l'émousse est courte et touffue : le tronc de l'arbre ainsi traité est sectionné à quelques mètres du sol de sorte que ses branches se développent en coupelle au niveau de la coupe. Ceci accélère le pourrissement interne du tronc qui est fragilisé par le poids important que prennent les branches de la coupelle si celles-ci ne sont pas taillées régulièrement.

34. Exemple de reconstitution graphique d'un paysage dans l'ouvrage de Gérard CHOUQUER, *Histoire d'un paysage... op. cit.* L'auteur présente cinq « évocations » paysagères de la plaine du Finage (Bourgogne) en -100, dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> siècle, au 10<sup>e</sup> siècle, au 14<sup>e</sup> siècle et à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. On peut notamment y voir que le recul de la forêt au profit de l'emprise agricole n'est pas un phénomène continu, mais que se sont succédées des phases de repli et de croissance des espaces boisés. B. QUILLIET, *Le paysage retrouvé, op. cit.* présente également des reconstitutions graphiques de paléo-paysages (la plaine du Sud de l'Angleterre à l'époque des enclosures, p. 13).

35. Georges BERTRAND, « L'archéologie du paysage dans la perspective d'une écologie historique », actes du colloque *Archéologie du Paysage*, Paris, 1977, *Caesarodunum*, 1978.

36. Préface de l'ouvrage collectif dirigé par Jean GUILAINE, *Pour une archéologie agraire, op. cit.*, p. 16.

37. Selon la tradition de l'école française de géographie représentée par P. Vidal de la Blache pour laquelle tout paysage est nécessairement rural et permet de caractériser une région géographique aux aptitudes physiques particulières et aux modes de vie spécifiques.

l'absence de documents complémentaires). Il s'agit de considérer le paysage reconstitué comme un fait d'histoire totale, donc de porter sur lui un regard savant, c'est-à-dire un regard qui intègre toutes les données de l'histoire économique, sociale et culturelle<sup>38</sup>. C'est pour tenir ce discours global et savant sur le paysage du 18<sup>e</sup> siècle que la méthode scientifique que les archéologues appliquent à des reconstitutions beaucoup plus anciennes et par des procédés tout à fait différents est un modèle à suivre. Selon Gérard Chouquer<sup>39</sup> « une forme paysagère est la rationalisation de la pratique de l'espace par les sociétés qui l'agissent... elle est aussi la projection au sol de hiérarchies sociales comme de représentations. L'archéologue du paysage doit reconstituer les formes paysagères caractérisées par leur superficie, leur orientation, leur agencement formel... ». Il doit ensuite interpréter ces formes qu'il « doit croire chargées d'une information qui ne se donne pas à lire au premier examen » : pour ce faire, il doit connaître le statut propre de chaque signe enregistré sur la carte ou la photographie. Il doit ensuite « mettre en œuvre un raisonnement global en validant chaque élément de la structure par le tout ». Convaincue du fait que l'étude d'un paysage était un moyen efficace d'approche d'une société, j'ai donc emprunté cette expression d'« archéologie du paysage » afin de mettre en corrélation l'espace organisé, animé, utilisé qui constitue ce que l'on appelle couramment le paysage et les comportements économiques et culturels d'une société. N'est-ce pas ce que suggère cette remarque d'un paysan du Domfrontais récemment interrogé sur sa perception du paysage qui constitue son environnement familier : « J'aime bien faire mes promenades habituelles, pas loin, regarder le paysage pour voir un peu ce qui se passe au village, ce que font les autres agriculteurs, ce qu'ils ont finalement décidé les uns ou les autres. Regarder le paysage, c'est plus discret, c'est pas la peine de parler ou de se renseigner, on comprend et on devine pas mal de choses quand on est du pays »<sup>40</sup>. Regarder le paysage quand on est du pays et que l'on connaît le monde rural, interpréter des signes enregistrés sur une carte quand on est archéologue et que l'on intègre ces signes dans un système global, voici deux démarches finalement assez voisines qui aboutissent l'une et l'autre à la compréhension globale et conjointe d'un espace et d'une société.

### Interprétations bocagères

Souligner le lien entre comportements culturels et système paysager n'est pas une idée neuve : c'est au contraire sur ce postulat que s'est construite, à partir du début

---

38. Ainsi menée, nous espérons que cette étude de l'espace n'encourra pas le reproche porté par G. Gavignaud et R. Hubscher à l'encontre d'une démarche classique dans les travaux d'histoire rurale : présentation du sol et du climat « mettant en valeur la diversité de l'espace étudié qui aboutit à une délimitation de « pays » dotés de leur propre originalité donc de virtualités agricoles spécifiques ». G. GAVIGNAUD et R. HUBSCHER, « Histoire en perspective : les études rurales dans l'historiographie française », p. 83-102, in *Campagnes françaises, campagnes britanniques*, sous la direction de Maryvonne BODIGUEL et Philip LOWE, coll. Alternatives rurales, L'Harmattan, Paris, 1989, 355 p.

39. Gérard CHOUQUER, « Que reste-t-il de 3000 ans de création paysagère ? », *De l'agricole au paysage, Études Rurales*, n° 121-124, janvier-décembre 1991, p. 45-58

40. Cité par Nathalie CADIOU, « Perception du paysage dans le Domfrontais », *De l'agricole au paysage, Études Rurales*, n° 121-124, janvier-décembre 1991, p. 127-139.

du 19<sup>e</sup> siècle surtout, une légende noire du bocage dont l'argument central est que ce paysage cloisonné constitue une entrave à la vie de relations, au commerce, à la diffusion des innovations. Cette littérature qui a commencé à se développer au 18<sup>e</sup> siècle sous la plume des intendants et des voyageurs, anglais ou originaires des open-fields, triomphe dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans toutes les enquêtes et descriptions des départements bocagers de l'Ouest <sup>41</sup>. Duchemin Descepeaux <sup>42</sup> est le représentant mayennais de cette littérature liant bocage et comportements culturels, associant à ce paysage particulier les notions d'autarcie, d'isolement, de sauvagerie, décrivant ses habitants comme des êtres frustrés mais aussi charitables et hospitaliers, garants du maintien de la vraie foi et de l'attachement au souverain.

Sans qu'il y ait de hautes montagnes dans le Bas-Maine, le terrain est partout inégal... en outre les chemins de traverse étroits et bordés de haies des deux côtés, sont tantôt rocailleux et escarpés, tantôt pleins de boue et de fondrières. Dans les grandes pluies, l'eau y coule à torrents ce qui, en plusieurs endroits, les a tellement creusés, que souvent le fond du chemin est à dix pieds au dessous du sol des champs voisins : enfin toutes les haies sont formées d'un fossé profond et d'un talus en terre qui se couvre de buissons et de ronces, et souvent cette clôture devient impénétrable.

Duchemin Descepeaux, Lettre 4.

Nos fermes fournissent au colon à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie ; il ne va presque rien chercher au dehors... Le paysan vivant ainsi presque toujours seul, n'ayant point avec les autres de ces relations de tous les jours qui modifient et adoucissent le caractère montre dans toutes ses manières une véritable sauvagerie. Il tient obstinément à ses usages, et prend d'avance en aversion ce qui est inusité. Ainsi son premier abord ne prévient pas en sa faveur ; mais il ne faut pas croire que ces habitudes d'une existence isolée et indépendante aient endurci son cœur. Bien loin de là...

Duchemin Descepeaux, Lettre 3.

Le texte de Duchemin Descepeaux doit se comprendre dans le contexte de la chouannerie : crainte de sa reprise dans les années 1830 <sup>43</sup>, mais aussi création d'un stéréotype du paysan frustré, attaché à la religion et au souverain, vivant à l'ombre des châteaux, protégé par le lacs inextricable des chemins creux et des haies des influences pernicieuses de la ville et de l'industrialisation naissante <sup>44</sup>. Certains autres textes – c'est le cas de ceux d'Arthur Young – reflètent l'incompréhension des étrangers. Cambry, traversant la région de Morlaix <sup>45</sup> dans les toutes dernières années du 18<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il ne se mette pas tout à fait à l'abri de cette critique, tient des propos moins caricaturaux ; il propose de porter un regard plus approfondi

---

41. *Annales statistiques de 1802-1804* : même texte pour celui de la Mayenne et celui de la Vendée.

42. J. DUCHEMIN DESCEPEAUX, *Lettres sur l'origine de la chouannerie et sur les chouans du Bas-Maine*. Première édition 1825-1827. Réédition 1986, « L'Ancre de marine », Saint-Malo, 2 volumes 464 et 444 p.

43. La crainte d'une reprise de la chouannerie amène la construction des routes stratégiques en Mayenne à cette époque. Jacques BARREAU, « Routes et chemins mayennais au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Mayenne, archéologie, histoire*, 1985, n° 8, p. 121-138.

44. Michel DENIS, *Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Klincksieck, 1977, 595 p. Voir en particulier le chapitre intitulé : « Une nouvelle Angleterre verte ».

45. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, p. 30.

sur ce qu'il voit : « ceux qui traversent la Bretagne – car personne, je crois, n'y voyagea pour l'étudier ou par curiosité – ne se doutent ni de sa fécondité ni de sa population : les landes immenses qu'ils aperçoivent ne leur donnent que des idées de sécheresse, de misère et d'aridité, les maisons [sont] cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons... ». Mais pour l'essentiel, ces textes développent des critiques qui apparaissent alors que les conditions du développement agricole ont commencé à modifier l'appréhension de l'espace et de son aménagement : le développement de la production de chaux (au charbon à partir de 1810 en Mayenne), nécessaire pour acclimater de nouvelles plantes fourragères sur les sols acides de l'Ouest amène la critique d'un réseau de chemins qui n'est pas adapté à ce nouveau type de transport ; il alimente le procès de la lande et des espaces incultes, éléments essentiels du paysage et de l'économie rurale pendant l'époque moderne.

Que le réseau des chemins bocagers constitue une entrave au développement des échanges au cours du 19<sup>e</sup> siècle n'implique pas nécessairement qu'il soit un obstacle à la vie de relation au 18<sup>e</sup> siècle <sup>46</sup>. Il ne semble alors être synonyme ni d'isolement, ni d'enclavement, même si le manque de confort que dénonçait Madame de Sévigné un siècle plus tôt ne peut être remis en cause <sup>47</sup>. La perméabilité du bocage tient tout d'abord à la relative proximité de l'habitat. L'étude réalisée à partir des rôles de taille de l'élection de Laval et de ceux de l'impôt de 1790 <sup>48</sup> montre que celui-ci se répartit entre des bourgs, des villages et des exploitations isolées : 12 à 18 % des feux sont localisés dans les bourgs, le reste se compose de 38 % de feux isolés et de 62 % de feux regroupés dans des villages de 2 à 10 feux. Chaque paroisse – 20 ont été étudiées en détail – comprend une centaine de lieux-dits regroupant chacun en moyenne 1,8 feux, population du bourg non comprise. Compte-tenu de la superficie des paroisses étudiées, ceci représente une zone de 23,30 ha par lieu habité (variation de 20 à 30 ha selon les cas), ce qui correspond à des finages théoriques de 500 m de côté : un habitant, même isolé n'est pas séparé de plus de 1 à 2 km de son voisin, et ce dans l'élection de Laval où la densité démographique est plus faible que dans le nord du Bas-Maine.

La perméabilité du bocage découle également de l'inachèvement du maillage. La haie bocagère du Bas-Maine est une haie avec talus et fossé, ouvrage fabriqué à partir d'éléments naturels (arbres et remplissage par des « épines », prunellier, aubépine, épine blanche...), parfois renforcée par des piquets de bois et plessée. Le talus a tendance à s'exhausser et le chemin à se creuser car les agriculteurs récupèrent le limon qui coule dans les chemins pour le verser sur leurs champs. Ces chemins enfoncés entre des haies hautes et épaisses apparaissent redoutables à tous les observateurs. Sont-ils pour autant inutilisables (et inutilisés) ? Les haies constituent-elles un obstacle à la vie de relation ? tout d'abord, à quoi servent-elles ? Il convient, pour répondre à cette dernière question, de dissocier les fonctions premières de la haie,

46. Alain CROIX, *L'âge d'or de la Bretagne*, éd. Ouest-France Université, Rennes, 1993, 570 p. Aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, l'isolement breton est un mythe (chapitre IV, p. 103-117) : outre les rivières navigables, il existe un réseau de chemins qui n'est certes pas en très bon état, mais qui est dense et qui est surtout très fréquenté.

47. François LEBRUN, « Les conditions matérielles d'un voyage en Bretagne », *Charpiana*, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, Rennes, 1991, p. 267-270.

48. Comptages réalisés à partir de 13 000 fiches pour 1730-40, 1770-80 et 1790, Annie ANTOINE, *Fiefs et villages...* *op. cit.* p. 35-40.

celles pour lesquelles elle a été construite, de ses fonctions secondaires ; il faut aussi imaginer qu'un même bocage peut avoir eu, au cours de son histoire, même proche, des finalités différentes <sup>49</sup>. Interrogeons à nouveau les géographes sur les fonctions de la haie <sup>50</sup>. Ils nous proposent la « haie-limite », expression de la propriété, la « haie-hirsute », témoin d'une limite de défrichement ou bien résultat de la tolérance négligente d'une végétation parasite ou envahissante qui s'épaissit – elle s'appelle plutôt « brosse » ou broussaille dans le Bas-Maine et n'a pas la forme de la haie même si cette dernière a pu lui servir de point de départ – et enfin la « haie-obstacle », ce qu'Antoine Paillet nomme la « haie-cage » <sup>51</sup>, celle qui met les prés ou les bois « en défens », celle qui renferme ce que l'on souhaite protéger. Cette fonction de la haie dans le Bas-Maine est attestée par plusieurs témoignages. Duchemin du Tertre <sup>52</sup>, dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle, entreprend de faire défricher une « brosse » qui lui appartient et qui est située sur une de ses métairies : il commence par faire enclore l'espace à défricher, c'est à dire qu'il fait creuser un fossé, et construire un talus sur lequel sont semés plusieurs boisseaux de glands. L'arrachage des souches et les premiers ensemencés de sarrasin interviennent ensuite dans le canton ainsi délimité. Les baux ruraux répètent toujours la nécessité de réparer les haies, de les renforcer par des « épines », de prendre soin des arbres qui en composent la structure. Mais lorsqu'une montrée est faite à l'occasion d'un changement de closier ou de métayer, on constate que seules les haies qui entourent les parcelles à ce moment ensemencées sont en bon état ; les autres présentent des défaillances auxquelles il ne sera remédié que lorsque viendra l'époque, pour la parcelle qu'elles ferment, d'être ensemencée. Au contraire, les haies des closeaux et les jardins, celles qui protègent les prairies permanentes de qualité sont l'objet d'un entretien annuel : tous les baux répètent qu'il faut « avoir les prés clos à la Chandeleur », c'est à dire au moment où l'herbe recommence à pousser. Cette herbe destinée à alimenter la réserve de fourrage hivernal doit être, à partir de ce moment de l'année, protégée de tous les animaux – bovins, chevaux, porcs – qui semblent disposer alors d'une assez grande liberté de déplacement. Mais ce sont surtout les jugements relatifs à des affaires de bestiaux vagabonds et de haies poreuses <sup>53</sup> qui nous instruisent de l'utilité des haies. Le principe de base appliqué dans tous ces affaires est que l'« on est en pays de clôture », que l'on doit se clore et que l'on n'a pas à faire garder ses bestiaux ce qui constituerait une dépense insupportable. La quasi totalité des jugements peut être ramenée à l'un des trois cas suivants :

---

49. Jean MEYER, art. cit. note 17.

50. Pierre BONNAUD, « La haie et le hameau : les mots et les choses », *Revue d'Auvergne*, 1970, n° 84, p. 1-28.

51. Antoine PAILLET, « Étude archéologique des haies du bocage bourbonnais », in *Revue d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale* (RAMAGE), n° 5, 1987, p. 47-77.

52. Pierre Duchemin du Tertre (ou du Châtelier) est un bourgeois lavallois comme il en a existé beaucoup : marchand de toiles, il acquiert dans le premier quart du 18<sup>e</sup> siècle, une petite seigneurie située à une vingtaine de kilomètres de Laval, dont le domaine est composé de trois belles métairies. Il a tenu pendant une partie de sa vie un journal qui nous permet de connaître les activités d'un propriétaire foncier. Voir note n° 26.

53. René PICHOT DE LA GRAVERIE, *Sentences*, Bibliothèque municipale de Laval, côte 12 222, ms 210 à 215.

- si les haies appartiennent à celui qui a souffert le dommage et si elles ne sont pas « bonnes et défensables », celui-ci ne peut se plaindre ;
- si la haie est commune entre demandeur et défendeur, le premier ne peut non plus se plaindre : il aurait dû contraindre son copropriétaire à « rétablir la haie » avant que d'en souffrir des dommages ;
- si la haie n'appartient pas du tout à celui qui a souffert les dommages, ce dernier doit se retourner non contre le propriétaire des bestiaux qui sont entrés dans son champ, ni contre le propriétaire de la haie au travers de laquelle ils sont sortis, mais contre le propriétaire de celle par laquelle ils sont entrés chez lui.

Il ressort donc assez clairement de tout cela que la haie du 18<sup>e</sup> siècle ne sert aucunement à renfermer des bestiaux, mais qu'elle sert à protéger temporairement les cultures, à éviter que des animaux ne pénètrent dans un champ lorsqu'il est ensemencé ou destiné à être fauché<sup>54</sup>. Le parcours n'est pas ici organisé collectivement comme dans les pays d'openfield, mais il existe cependant : il est organisé individuellement dans le cadre de l'exploitation dont les parcelles sont ouvertes au bétail après la récolte de l'herbe ou des grains, comme le sont d'ailleurs, en permanence, les chemins qui desservent l'exploitation. Il faut donc imaginer un maillage de haies imparfait, dont certaines – celles qui entourent les parcelles laissées sans culture pour un temps plus ou moins long – devaient être plus ou moins laissées à l'abandon et donc percées de « brèches » faites par les bestiaux mais surtout par les passants et même par les métayers qui effectuent des charrois<sup>55</sup>.

La perméabilité du bocage tient enfin à une troisième cause : la densité des chemins. Pour savoir si l'on doit accepter les critiques portées de toutes parts, et ce dès l'époque moderne, contre ce réseau de chemins creux, posons à nouveau la question de son utilité pour les agriculteurs. Ces chemins servent au transport des grains : y circule la part de la récolte qui revient au propriétaire (lorsque les exploitations sont en bail à moitié) et celle que les closiers et métayers destinent éventuellement à la vente. Ces charrois, outre le fait qu'ils ne portent que sur une partie de la récolte, se font au début de l'automne lorsque les chemins sont en général relativement secs et qu'ils ne constituent pas des pièges pour les charrettes qui les empruntent. Par contre, y circulent toute l'année, des toiles (à dos de cheval) et des bovins (sur pieds). Un petit nombre de ceux-ci gagne ainsi les boucheries des villes et des bourgs (les métayers n'abattent jamais eux-mêmes leurs bêtes) ; la majorité s'achemine vers les herbages de Normandie ou vers la région parisienne pour y finir leur engraissement. La densité des chemins va de pair avec celle du réseau des foires et marchés qui semblent être très fréquentés par les agriculteurs. Signalons enfin que, dans la pratique, ce sont les agriculteurs qui sont responsables de l'entretien des chemins qui relient leurs exploitations aux bourgs : on peut donc imaginer qu'ils pourraient faire évo-

---

54. Ceci est le but dans lequel la haie est construite et entretenue au 18<sup>e</sup> siècle, ce qui n'exclut pas toutes une série de finalités secondaires, consécutives de ce rôle d'obstacle de la haie : drainage et rétention d'eau, ombrage et abri pour le bétail, production de fruits et surtout de bois.

55. Le droit de « faire des brèches dans les haies » pour passer dans les champs lorsque le chemin est en mauvais état est toujours reconnu aux piétons et parfois même aux charrettes ; il n'est jamais puni par la justice, sauf si celui qui a fait la brèche n'a pas « rétabli la haie » après l'avoir traversée. PICHOT, *Sentences...*, *op. cit.*

luer ce réseau en fonction de leurs besoins et que tant que ceci ne se produit pas c'est que ces chemins leur conviennent. Il semble donc que ce soit une erreur de penser qu'une société pour laquelle la vente de bétail est fondamentale (25 à 50 % des revenus des métayers et donc des propriétaires) et s'effectue pendant toute l'année puisse s'accommoder d'un espace peu ouvert : l'orientation économique dominante de la région (commercialisation des bovins et aussi des toiles) est contradictoire avec l'idée d'enclavement traditionnellement associée au bocage.

Le second élément constitutif de la légende noire du bocage tient à sa pauvreté. La lande, la friche, la broussaille sont des types de végétation qui caractérisent l'Ouest aux sols acides et au climat océanique. Ils sont associés par les observateurs peu perspicaces ou malveillants qui ont été évoqués plus haut, à l'absence de productivité du sol, à la pauvreté, voire à la nonchalance des habitants. Là encore une lecture globale du paysage permet de nuancer, voire d'infirmier, ces idées relativement simplistes.

La première remarque à faire tient à la nature des espaces incriminés : ce ne sont pas des landes, mais des friches (jachères)<sup>56</sup> qui occupent une large part de l'espace (landes : 5 à 6 % de l'espace selon les données du cadastre napoléonien, 12 à 14 % si on y ajoute les futaies, bois, taillis soit l'inculte permanent ou de longue durée) ; or les friches (inculte temporaire) sont intégrées dans l'espace agricole. Elles représentent en moyenne 2/3 des terres labourables ce qui signifie que, pour une exploitation de 20 à 30 ha, ce n'est pas plus de 20 % de la superficie totale qui est mise en culture chaque année. Ce sont donc des friches que les contemporains ont vues en si grande quantité. Leur méprise tient à ce que la couverture végétale est en effet assez semblable pour une parcelle qui n'est pas cultivée « de temps immémorial »<sup>57</sup> et pour une friche temporaire car la coutume est de semer des graines d'ajoncs en même temps que le dernier grain de la rotation culturale. L'ajonc ne doit donc pas être regardé comme une plante parasite ; comme les pois, la luzerne et les autres légumineuses, il fixe l'azote dans le sol : c'est cette particularité que décrivent les contemporains en disant qu'il enrichit les sols et les prépare à de nouvelles cultures<sup>58</sup>. Ceci nous ramène à la méthode d'analyse qui a été définie plus haut : la société bocagère doit être considérée comme un système dont un élément ne peut être isolé sans nuire à la compréhension globale de l'ensemble ; il faut donc envisager les rapports entre la friche et les parcelles cultivées ou en herbes, entre la friche et la production totale de l'exploitation. Or ces friches sont utiles : elles ne permettent pas seulement ce que l'on a coutume d'appeler un élevage d'appoint, elles rendent possible un élevage spéculatif que les conditions techniques (absence d'engrais) et naturelles (relative rareté des prairies de qualité) ne permettraient pas sans un maximum d'ingéniosité de la part des exploitants les plus per-

---

56. Pour la différence entre friche et jachère, voir François SIGAUT, « Pour une cartographie des assolements en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Annales ESC*, mai-juin 1976, n° 3, pp. 631-643. Notons en outre que c'est Arthur Young qui parle de jachère alors que les contemporains emploient presque systématiquement le terme de friche. La friche est la terre qui, après avoir porté des cultures, se couvre d'une végétation plus ou moins spontanée.

57. Plus de 40 ans.

58. « L'ajonc est la luzerne des terrains pauvres », *Manuel du cultivateur ; memorandum d'agriculture pratique spécial à l'Ouest*. Laval, imprimerie mayennaise, 3<sup>e</sup> éd. 1894, Th. Kerbrune, 83 p. Citation p. 48.

formants. On a pu remarquer que les métairies comportaient proportionnellement plus de terres incultes et plus de terres de mauvaise qualité que les closeries<sup>59</sup>. L'inculte de longue durée y est utilisé pour fournir à l'espace cultivé des engrais (faire des *agrats*) : comme dans les taillis et les forêts, on y recueille des feuilles ou des genêts qui sont mis à pourrir avant d'être utilisés dans les champs. L'inculte de plus courte durée y constitue un espace à pâturer de façon extensive, une réserve d'aliment pour le bétail qui n'est peut-être pas du meilleur rendement mais qui permet de surmonter une crise fourragère. La friche n'apparaît donc pas alors comme la conséquence d'un manque de bétail, mais au contraire permet d'en élever un peu plus que ne le feraient les seules prairies arrosées ou irriguées, en fixant le nombre de bêtes d'une exploitation au-delà de ce qu'autoriseraient les seules réserves de foin coupé ou d'herbe à pâturer. Ce sont en effet ces espaces incultes de façon plus ou moins temporaire qui permettent de résister à une crise fourragère sans avoir à trop affaiblir « la souche » des bestiaux de l'exploitation, c'est à dire ceux qui passent l'hiver nourris de foin plus ou moins mêlé de paille et des multiples fourrages d'appoint que fournissent les haies (feuilles de certains arbres) et les friches (pointes des ajoncs)<sup>60</sup>. Cette utilisation du sol correspond à une agriculture semi-extensive très souple. Le faux inculte que constitue la friche est rendu nécessaire par une technique légère qui interdit un système extensif, il est la composante essentielle d'une orientation économique qui utilise finalement l'espace de manière très rationnelle. On peut dire que, contrairement à ce que professent les physiocrates puis les agronomes du début du 19<sup>e</sup> siècle sur le lien existant entre pratique de la jachère et élevage insuffisant, la friche symbolise une richesse évidente des économies de l'Ouest avant la Révolution herbagère.

Science du spatial permettant la connaissance du social, selon la formule de Serge Courville<sup>61</sup>, c'est ce que voudrait être cette relecture bocagère. Deux observations ont été présentées ici. D'une part, la place des friches dans l'économie rurale incite à les présenter, en un certain sens, comme une richesse du bocage. D'autre part, le cloisonnement créé par les chemins et les haies n'exclut pas la vie de relation. Voici deux manières de dire, dans le domaine économique et social, ce qui peut l'être aussi dans les domaines politique<sup>62</sup> et culturel<sup>63</sup>. Une troisième lecture du paysage peut

59. Annie ANTOINE, *Fiefs et villages... op. cit.* Graphiques p. 155.

60. Pour la gestion d'une crise fourragère pendant la sécheresse de 1786-87, arch. dép. d'Indre-et-Loire, C 86, documents de l'Intendance.

61. Il définit ainsi la géographie historique : « cette discipline n'est guère différente, sur le plan de ses préoccupations, de la géographie proprement dite dont elle ne se distingue que par les sources qu'elle exploite et la manière qu'elle a de les exploiter... Aussi est-ce moins à une science du spatial ou du temporel que l'on a affaire qu'à une science du social qui, par l'espace, étudie la société », Serge COURVILLE, *Introduction à la géographie historique*, Les Presses de l'Université Laval (Québec), 1995, 225 p. Citation p. 6-7.

62. L'idée selon laquelle les paysans de l'Ouest ont une vie politique avant même que ne commence la Révolution est largement développée par Roger Dupuy (Roger DUPUY, *De la Révolution à la chouannerie en Bretagne, 1788-1794. Paysans en Bretagne*. Thèse, Lettres, Paris 1, 1986. —, *De la Révolution à la chouannerie*. Flammarion, 1988, 363 p.) ; des travaux en cours sous la direction d'Alain Croix sur les « intermédiaires culturels » du monde rural au 18<sup>e</sup> siècle vont dans le même sens.

63. Alain CROIX, « Masulipatam / Lampaul-Ploudalmézeau. Espace et horizon en Bretagne (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) », actes du colloque *Espace et culture / Space and Culture* tenu au Québec en sep-

être envisagée, qui permet, en analysant les structures de l'espace, de comprendre la société tout entière. Elle suppose la mise en corrélation de plusieurs phénomènes tels les différences de densité du bocage, les différences de densités démographiques, la taille des exploitations agricoles, leurs orientations économiques... On note des variations du réseau bocager à l'échelle régionale (bocage plus dense au nord qu'au sud du Bas-Maine), et aussi à l'échelle de la paroisse ou du groupe de paroisses. Une vaste tache claire dans le paysage correspond en général à un domaine seigneurial : le château, quelle qu'en soit l'importance, est en général entouré d'un espace de décoration plus ou moins vaste (futaie et prairie) mais aussi d'un groupe de métairies qui constituent les plus belles exploitations de la région. Or les métairies sont composées d'un plus grand nombre de parcelles plus vastes que celles des closieries : le bocage est donc moins dense. Ces domaines font de 50 à 300 ha au maximum d'un seul tenant. Une tache claire plus petite signale une métairie isolée, au contraire un bocage plus dense signale l'abondance des petites closieries souvent regroupées en « villages » de quelques feux. C'est à ce niveau d'observation qu'une lecture « savante » du paysage est en même temps une lecture du fonctionnement de la société, lecture mettant en œuvre un raisonnement global validant chaque élément de la structure par le tout. On peut, à partir de là, établir les corrélations suivantes : densités faibles – bocage peu dense – abondance des métairies aux parcelles vastes – importance de l'élevage spéculatif – bons sols – agriculteurs payant les plus fortes cotes de taille. On obtient alors cette information concernant les rapports entre paysage et société : les sols considérés comme les meilleurs sont ceux qui tolèrent les moindres densités. En effet, ils permettent l'installation de métairies dont la spéculation essentielle est l'élevage ; or, à superficie égale, les closieries (peu de bétail, du sarrasin et du seigle pour nourrir l'exploitant) permettent de nourrir plus de gens que les métairies. Si l'on rapproche ces constatations de chiffres sur le mode d'amodiation des terres (les métairies ne sont jamais en faire-valoir direct, elles sont plus souvent en bail à moitié que les closieries), on fait le lien entre paysage et rapport sociaux : les exploitants des métairies qui sont les plus riches des agriculteurs sont ceux qui entretiennent les liens les plus étroits avec les propriétaires fonciers qui sont souvent en même temps les seigneurs. Il est clair que ces différents éléments ne peuvent se déduire de la lecture d'un cadastre, mais que, au contraire, ce sont eux qui donnent sens à la lecture d'un paysage qui ne serait autrement que descriptive.

Annie ANTOINE

ATER, université Rennes 2 / Haute-Bretagne

---

tembre 1994, Serge COURVILLE et Nomand SEGUIN dir., Les Presses de l'Université Laval (Québec), 1995, p. 189-205.